

**COMMUNAUTE URBAINE
CREUSOT MONTCEAU**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DECISIONS DU BUREAU
COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU
15 JUIN 2023**

**RAPPORT N° VI-1
23SGADB0084**

**Nombre de conseillers en exercice :
25**

**Nombre de conseillers présents :
15**

**Date de convocation :
9 juin 2023**

**Date d'affichage :
16 juin 2023**

OBJET:

**Eau et assainissement - Programme
ressources 2023 - Demande de
participations financières**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 10**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 15 juin à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. Daniel MEUNIER, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - M. Bernard FREDON -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme PICARD (pouvoir à M. DURAND)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. JAUNET)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. FREDON)
M. MARTI (pouvoir à M. MEUNIER)
Mme FALLOURD (pouvoir à M. LACOUR)
M. GOMET (pouvoir à M. LUARD)
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GRONFIER (pouvoir à M. SOUVIGNY)
M. CASSIER (pouvoir à M. BURTIN)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Montserrat REYES



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 06 octobre 2022, devenue exécutoire le 08 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot-Montceau peut bénéficier des aides financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour mener à bien les politiques de préservation de la ressource en eau.

Ces aides sont des subventions ou avances proportionnelles aux dépenses engagées. Les taux d'aides dépendent du type d'opération pris en considération.

Il est proposé de solliciter les aides pour les opérations suivantes, dont les montants et les taux sont précisés de manière indicative :

Opération	Contrat Territorial	Coût estimé	Taux d'aide financière Agence de l'eau Loire Bretagne
Lac de la Sorme - Animation et réalisation de diagnostics d'exploitations agricoles dans le cadre du Projet de Mesures Agri-environnementales 2023	Bourbince	37 500 € TTC	70%

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De solliciter les aides financières aux taux les plus élevés possibles, selon le programme détaillé ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant reçu délégation à signer tous les documents se rapportant à ces aides financières,
- D'inscrire les recettes et dépenses sur les lignes correspondantes du budget annexe de l'eau.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 juin 2023
et publié, affiché ou notifié le 16 juin 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized, starting with a large, circular 'O' followed by 'Meunier'. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature, and a small 'v' is written at the end of the line.

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is stylized, starting with a large, circular 'O' followed by 'Meunier'. A horizontal line is drawn across the bottom of the signature, and a small 'v' is written at the end of the line.